

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Elus municipaux : Gérard ZABATTA (Co-Président élu), Jacques TAPIN (Adjoint au Maire), Josiane METAYER (Adjointe au Maire), Dominique BOUTIN GARCIA (conseillère municipale) et Nathalie SEGUIN (Adjointe au Maire).

Membres conseil de quartier : Emmanuel GROLLEAU (Co-Président habitant), Bernard BELKACEM, Christian BLANCHARD, Dominique BONNEAU, André CARDINEAU, Ludovic DANET, Gérard DAVID, Mélodie FRANCHETEAU, Catherine GAILLARD, Jean GUENARD, Marlène GUERIN, Martine HUET, Nadine LACOMBE, Annie LIEBOT, Michel PRIMAULT, Brigitte THOMAS, Catherine TRANGER.

Excusés : André ALBERT, Alain BAUDIN (conseiller municipal), Clément HUBERT, Aurélien MANSART (conseiller municipal), Pierre-Yves MARAIS, Catherine MARAIS, Bernard MONTAIGNE, Dominique REBEYROL.

Agents Ville de Niort/CAN : Marc MONNERIE (Vies Participatives – Ville de Niort), Marieke BONNIN, Sandra FOREST et Stéphane MIGNE (Médiation Sociale – CCAS).

Public : 25 personnes.

- **Ouverture de la séance**

G.ZABATTA souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et énumère l'ordre du jour :

- 1. Présentation du service « médiation sociale »**
Infos sur les permanences effectuées à la Mairie de Quartier
- 2. Questions et informations diverses d'actualité**
- 3. Bilan du mandat 2008-2011**

- I. Présentation du service médiation sociale (Centre Communal d'Action Sociale)**

Cette présentation est réalisée par Marieke BONNIN et Sandra FOREST du service médiation sociale et Nathalie SEGUIN, Adjointe au Maire en charge de l'action sociale. Une plaquette est distribuée à l'ensemble des membres du conseil de quartier. Première information importante : depuis début 2011, le service médiation sociale effectue des permanences dans trois quartiers de Niort à raison d'une demi-journée par semaine : le Clou Bouchet, le Pontreau et Tour Chabot-Gavacherie. La permanence pour TCG se tient le mardi après midi à la mairie de quartier.

N.SEGUIN explique que le travail de la médiation sociale est d'intervenir en cas de difficultés entre personnes et d'apaiser les tensions avant que les choses n'aillent trop loin. M.BONNIN précise qu'une grosse partie du travail concerne les conflits de voisinage. Elle rappelle qu'il ne s'agit pas de supprimer le conflit mais de permettre d'en sortir et d'éviter le passage à l'acte violent.

Quelques rappels sont donnés sur le cadre d'intervention des médiateurs sociaux :

- ❖ Le service est gratuit,
- ❖ Le traitement des dossiers se fait en toute confidentialité,
- ❖ Les médiateurs sont des professionnels neutres et impartiaux,
- ❖ Les personnes s'engagent librement dans la médiation et sortent quand elles le veulent.

La médiation sociale n'intervient pas sur les conflits internes à la famille, sur les demandes d'aides sociales, sur les cas d'insalubrité... Une autre mission importante de la médiation sociale est ici présentée : l'orientation. En effet, la médiation sociale est un interlocuteur important des habitants. A ce titre, les agents de ce service sont à l'écoute pour aider les riverains à se diriger vers le bon interlocuteur et les accompagner si besoin.

M.BONNIN précise qu'un médiateur social est avant tout une tiers personne vers qui se tourner. S.MIGNE explique que le service a fait le tour du quartier pendant plusieurs jours afin de se faire connaître et de distribuer des flyers afin d'annoncer les permanences effectuées dans la mairie de quartier. Suite à une question du public, il précise que de multiples cas sont traités et que la principale difficulté reste le temps d'attente (pas toujours facile). Les Co-Présidents remercient chaleureusement N.SEGUIN, M.BONNIN et S.FOREST pour la présentation effectuée ce soir.

Contact :



Médiation Sociale

14 place Saint Jean

05.49.25.21.66

mediationsociale@mairie-niort.fr

Accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi – 9h à 12h30

Après midi : sur rendez-vous

Permanences dans le quartier :

Mardi après midi – Tour Chabot – Gavacherie (mairie de quartier)

II. Questions et informations diverses d'actualité

❖ [Journal « Mon Quartier »](#)



Un appel à bénévoles est fait par les CSC du Parc et de Part et d'Autre. En effet, le journal « Mon Quartier » est élaboré par et pour les habitants du Clou Bouchet et de la Tour Chabot-Gavacherie. A noter que la distribution de ce très bon outil d'information de proximité est faite par l'AIN (Association d'Insertion Niortaise).

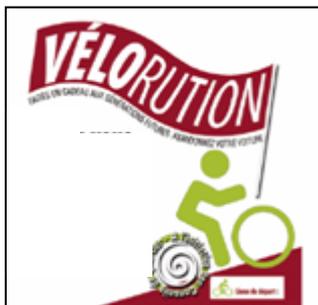
Si vous êtes intéressés = **05.49.79.16.09**

❖ [Visite en vélo du quartier](#)

Une date avait été calée début mai mais, en raison du mauvais temps, avait du être annulée. G.ZABATTA propose de reprogrammer cette visite à la rentrée.

Une date est arrêtée : **samedi 10 septembre – 9h30 – Mairie de Quartier**

❖ [6^{ème} Véloration : l'appel du 18 juin !](#)



Rendez-vous sur le parking de Carrefour à 10h !

❖ [Réunions de présentation des nouvelles lignes de bus](#)

CHRONOTAN



TRANSTAN du dimanche



INTERTAN



Réunion publique, en présence des agents de la CAN et de Madame Le Maire, le lundi 6 juin à 20h30 au Salon d'honneur.

❖ [Présentation publique du projet du Pôle enfance de l'Orangerie](#)

Présentation par les élus, les techniciens et la maîtrise d'œuvre le **mercredi 8 juin, à 19h00 et directement sur site (dans le parc)**.

NB : Cette réunion a rassemblée environ 70 personnes dont une cinquantaine d'habitants. Vous trouverez le compte-rendu, réalisé par l'équipe du PRUS, joint au compte-rendu.

❖ [Point sur les fiches bleues](#)

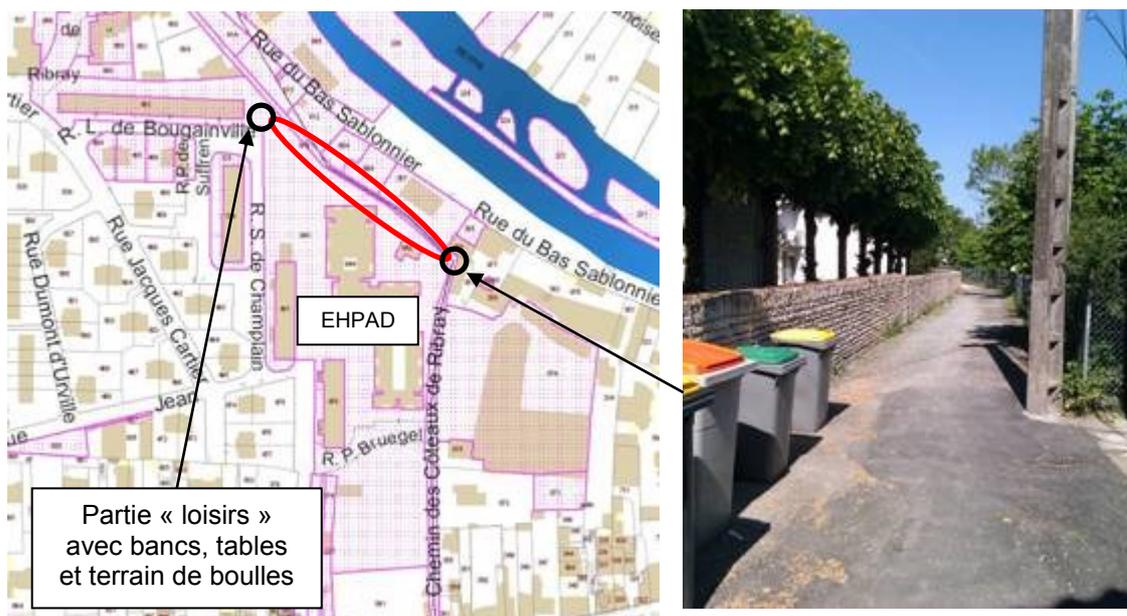
➤ **Mobilier urbain au carrefour Bougainville – Champlain**

La table et le banc ont été repositionnés fin mai. Merci aux services pour leur réactivité.

➤ **Pose de 2 potelets en bois sur le chemin des Coteaux de Ribray (arrière de l'EHPAD)**

Proposition des résidents de l'EHPAD en vue d'empêcher les véhicules d'accéder à la partie du chemin des Coteaux de Ribray qui se situe à l'arrière de l'EHPAD = une centaine de

mètres. En effet, les résidents, d'un certain âge, tombent souvent nez à nez avec des véhicules sur cette section. [Signature d'une fiche bleue.](#)



➤ **Stationnement rue des Gataudières**

Des difficultés sont rencontrées par les riverains pour se stationner dans cette rue. Plusieurs riverains sont dans le public et confirment. Une visite sur site sera organisée en septembre.

➤ **Stationnement abusif sur la petite placette du 15 rue Maurice Chevalier**

Dossier déjà suivi par la médiation sociale. Des solutions techniques sont peut être à envisager. Une visite sur site sera organisée en septembre.

III. Bilan du mandat 2008-2011

**Conseil de quartier
Tour Chabot - Gavacherie
Bilan des actions 2008-2011**

30 conseillers
3 Commissions :

- Cadre de vie,
- Déplacement/Voirie,
- Projet de Rénovation Urbaine et Sociale

Le Co-Président Habitant se charge de la présentation du bilan des trois années du conseil. Il commence par rappeler que le CQ Tour Chabot-Gavacherie a un des meilleurs taux d'assiduité parmi les neuf conseils de quartier de la ville de Niort (80% pour une moyenne de 65%). Il tient également à mettre en valeur le fait que le conseil a consommé l'ensemble de son enveloppe d'investissement en 2009 et 2010 (100 000€/an) et que l'enveloppe de fonctionnement 2010 a également été utilisée avec efficacité notamment via les projets « Traces de Vies » (12 000€) et « La peau des arbres » (4 500€).

J.TAPIN salue les réalisations et les spécificités du conseil de quartier Tour Chabot-Gavacherie : implication, solidarité, créativité... G.ZABATTA rappelle que plusieurs réunions importantes d'information ont également été inscrites aux ordres du jour : prolongement du canal de Noron, crèche Babilou, gestion des encombrants de la CAN, devenir du Moulin de Comporté... A ce titre, le Co-Président élu tient à mettre en valeur deux projets qui restent à travailler : une présentation publique du devenir du moulin de Comporté en présence des riverains (octobre – novembre 2011) et le suivi du projet de sécurisation de la rue de Comporté via le groupe de travail constitué.

Le Co-Président Habitant conclue avec la concertation menée sur le Projet de Rénovation Urbaine et Sociale (PRUS). Pierre angulaire du dispositif de concertation menée par l'équipe du PRUS, le Conseil de quartier a su jouer son rôle d'interlocuteur et de mobilisateur auprès des habitants du quartier, notamment de façon très importante en 2009. Désormais, lors de chaque conseil de quartier, un point PRUS est inscrit à l'ordre du jour. A noter que la présentation publique du pôle enfance qui se tiendra le mercredi 8 septembre fait partie intégrante de ce dispositif.

J.TAPIN rappelle enfin que le renouvellement des conseils de quartier est en cours. La Direction des Vies Participatives réceptionne actuellement les coupons réponses. **L'Adjoint au Maire tient également à redonner une date importante dès à présent : « les Rencontres Particip'actives Niortaises » qui se tiendront les 7 et 8 octobre 2011 au Moulin du Roc.** Ces deux jours seront l'occasion de mettre en évidence la richesse de la démocratie participative et des Conseils de quartier à l'échelle de la ville.



NB : le document complet « bilan CQ TCG 2008-2011 » est joint au compte-rendu du conseil.

***** Pot offert par le Co-Président élu *****

Fin de la réunion à 22h30